

**Appel à idées**

**Dossier de candidature**

**3 octobre 2022 – 6 mars 2023**

*A savoir : Modalités de candidature*

Chaque candidat ou regroupement de candidats constituera un **dossier complet** pour décrire son projet, en réponse aux besoins décrits par l’Appel à idées CASAH.

1/ Le candidat doit obligatoirement remplir le présent document « Dossier de candidature » en respectant le format pour assurer l’homogénéité d’instruction des dossiers.

2/ Le candidat a la possibilité d’étayer ce dossier de candidature avec des pièces jointes pour mieux décrire sa proposition.

3/ Le candidat adresse le Dossier de candidature rempli, et ses éventuelles pièces-jointes, via le formulaire dédié sur www.casah.fr/candidature/.fr **avant le 6 mars 2023 minuit.**

1. Organisation / Personne contact

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet** |  |
| **Thématique(s) du projet** (choisir une ou plusieurs) | □ Sécurité et bien être  □ Lien social, intergénérationnel et santé globale  □ Qualité de l’environnement |
| **Nom de l’organisation candidate** |  |
| **Adresse postale** |  |
| **SIRET** |  |
| **Territoire d’implantation** |  |
| **Type de structure** |  |
| **Statut de la structure** | □ public  □ privé à but non lucratif  □ privé à but lucratif |
| ***Eventuellement :* Organisations partenaires** | Indiquer leurs coordonnées (nom, adresse mail, adresse postale, téléphone) |
| ***Contact*** |  |
| **Prénom, nom** |  |
| **Fonction** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Adresse électronique** |  |

2. Description de votre solution

### Chaque candidat devra présenter un projet comportant les points suivants :

2.1. Contexte et constats ayant conduit à la formulation de la solution

Pourquoi cette solution ? (texte libre et/ou pièce jointe)

*Décrivez le contexte ayant conduit à l’expression du besoin. Listez et détaillez les différents éléments déclencheurs qui ont permis d’aboutir à la proposition de cette solution.*

*- Contexte et constats ayant conduit à la proposition de projet.*

*- Quels sont les atouts / les éventuelles spécificités du territoire sur lequel sera mise en œuvre la solution ?*

*- Etc.*

2.2. Objectifs

Décrivez le caractère innovant du projet, les objectifs stratégiques/opérationnels. Les objectifs doivent être définis le plus précisément et explicitement possible.

2.3. Public bénéficiaire

Quels sont les typologies de locataires ciblées par ce projet ?

2.4. Prérequis au démarrage du projet

Existe-t-il des prérequis spécifiques pour lancer cette solution ?

2.5. Description et fonctionnement de la solution

### Décrivez et expliquez le principe de fonctionnement de votre solution :

### *- les étapes d’intégration au bâtiment de votre solution en explicitant les moyens techniques et humains à mobiliser*

### *- les étapes d’utilisation de votre solution ou service par les locataires*

### *- les exigences d’exploitation et maintenance de votre solution ou service en précisant la qualification requise des intervenants, la durée et récurrence des opérations*

### *- etc.*

2.6. Impacts attendus à court et moyen terme du projet

Décrire les impacts :

- en termes d’amélioration du service rendu pour les locataires

- en termes d’organisation et de pratiques professionnelles

- en termes d’efficience pour les dépenses de santé

- en termes d’activités sur le quartier

- bénéfices identifiés/ coûts évités/ économies potentielles….

2.7. Impact environnemental

Indiquer l’impact environnemental, l’impact carbone - tout cycle de vie donc y compris phase d’usage pour les produits actifs - de votre solution.

2.8. Collaborations existantes et collaborations à développer

Est-il nécessaire d’associer certaines structures concernées par le projet ? Y a-t-il des collaborations à mettre en place ?

2.9. Calendrier prévisionnel

Indiquer le planning prévisionnel du projet en identifiant clairement les différentes phases de mise en œuvre et la date de début de l’activité. Le candidat considère que l’expérimentation du projet au sein de CASAH s’organise sur une année, après officialisation des lauréats par le Jury (mai 2023-mai 2024).